

— NOUVEAU MANDAT · PREMIER NUMÉRO

Entre printemps et premiers *grands rendez-vous.*

Voici le premier numéro de la lettre d'information du nouveau mandat. Il arrive un peu plus tard que ce que nous aurions souhaité – installer une équipe, organiser les commissions, prendre en main les dossiers, cela demande du temps. Nous voulions, avant de revenir vers vous, prendre le temps de poser les premiers repères. Vous êtes en train de lire ce premier numéro : merci de votre patience.

PARUTION

Mai 2026

Numéro 47

MANDAT

Mars 2026

Nouvelle équipe installée

RUBRIQUES

5

dont une nouvelle

PROCHAIN

Juin

spécial Tour & solstice



01 · EN CE MOMENT À CREST-VOLAND

Reprendre le fil, ensemble.

Cette lettre prend la suite des numéros précédents, animés sous le précédent mandat par **Christophe Rambaud**, qui a installé au fil des années un rendez-vous précieux avec vous. Nous voulions garder cet esprit — une parole communale simple, fidèle au ton de Crest-Voland — et y inscrire ce que la nouvelle équipe souhaite porter.

À partir de ce numéro, vous retrouverez cinq rubriques : *En ce moment à Crest-Voland*, *Au cœur du sujet*, *Au fil du village*, *Vous nous demandez* et *Les rendez-vous du village*. Une rubrique nouvelle, *Vous nous demandez*, ouvre une place explicite à vos questions : si quelque chose vous intrigue, vous interroge ou vous tient à cœur, écrivez-nous. Nous y répondrons dans le numéro suivant. Cette grille laissera bien sûr la place à l'imprévu — une prise de parole, un coup de cœur, un question vive, une histoire à raconter, un visage à mettre en avant. Sans cela, Crest-Voland ne serait plus tout à fait Crest-Voland.

Vous avez reçu la lettre spéciale consacrée au **Tour Auvergne-Rhône-Alpes du 12 juin**. C'est notre première grande échéance partagée, et nous avons souhaité lui donner une place à part. Le présent numéro, lui, ouvre un autre rendez-vous — celui que nous voulons tenir avec vous, mois après mois, sur la vie de la commune et de la station.

Pour ce premier numéro, nous avons choisi de vous parler d'abord de l'équipe : qui fait quoi, comment nous nous sommes organisés, et où Crest-Voland prend la parole à l'agglomération. C'est le préalable de tout ce qui viendra ensuite.

Bonne lecture, et à très bientôt — sur la route du 12 juin, dans le village, ou dans le prochain numéro.

— *L'équipe municipale de Crest-Voland*

02 · AU CŒUR DU SUJET

Une nouvelle équipe au travail — et ce qu'elle porte.

Depuis les élections de mars, une nouvelle équipe municipale est à l'œuvre. Avant de vous parler des dossiers en cours, il nous semblait juste de vous dire **qui fait quoi**, où se prennent les décisions qui concernent Crest-Voland, et avec qui nous travaillons à l'agglomération. C'est la condition d'un mandat lisible — et c'est ce qui permet à chacun, habitant à l'année, résident, socio-professionnel, de savoir vers quel élu se tourner.

SEPT COMMISSIONS POUR PORTER LE TRAVAIL COMMUNAL

L'équipe municipale, et ses commissions.

Le conseil municipal est conduit par **Benjamin Gardet**, élu maire de Crest-Voland en mars 2026. Il est entouré de trois adjoints : **Christelle Mollier**, première adjointe, **Florent Bourgeois-Romain**, deuxième adjoint, et **Sophie-Anne Smilevitch**, troisième adjointe.

Avec l'ensemble des conseillers municipaux, l'équipe s'est organisée autour de sept commissions thématiques. Chacune est animée par un adjoint ou par une conseillère désignée pour son sujet, et regroupe plusieurs élus qui travaillent ensemble. Le maire en est président d'office. La logique est simple : croiser les regards, partager les arbitrages, et permettre à chaque sujet important d'être nourri par plusieurs voix.

ADMINISTRATION & FINANCES

animée par **Christelle Mollier**

Magdalène Socquet-Juglard, Florian Rossat-Mignod, Jérémy Baizet, Aurélie Papoz, Christophe Rambaud, Romane Lagozny, Florent Bourgeois-Romain, Sophie-Anne Smilevitch, Jean-Louis Ainoz

URBANISME

animée par **Christelle Mollier**

Magdalène Socquet-Juglard, Florian Rossat-Mignod, Jérémy Baizet, Aurélie Papoz, Christophe Rambaud, Romane Lagozny, Florent Bourgeois-Romain, Sophie-Anne Smilevitch

TRAVAUX

animée par **Florent Bourgeois-Romain**

Florian Rossat-Mignod, Jérémy Baizet, Aurélie Papoz, Christophe Rambaud, Romane Lagozny, Magdalène Socquet-Juglard, Christelle Mollier

TRANSITION, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE & FORÊT

animée par **Sophie-Anne Smilevitch**

Aurélie Papoz, Christophe Rambaud, Florian Rossat-Mignod, Christelle Mollier, Magdalène Socquet-Juglard

ÉCOLE, SOCIAL, JEUNESSE, FAMILLE, ASSOCIATION & GARDERIE

animée par **Magdalène Socquet-Juglard**

Romane Lagozny, Florian Rossat-Mignod, Aurélie Papoz, Jérémy Baizet

TOURISME, COMMERCE, ÉCONOMIE & ARTISANAT

animée par **Aurélie Papoz**

Romane Lagozny, Jérémy Baizet, Christophe Rambaud, Sophie-Anne Smilevitch

COMMUNICATION & CONCERTATION

animée par **Sophie-Anne Smilevitch**

Aurélie Papoz, Jérémy Baizet, Christophe Rambaud, Romane Lagozny

À cela s'ajoutent **la commission Personnel**, animée par Jean-Louis Ainoz, **la commission d'appel d'offres**, les garants des coupes affouagères, suivis par Florent Bourgeois-Romain, ainsi que la fonction **de correspondant défense** confiée à Jean-Louis Ainoz, référent du conseil municipal pour les sujets liés à la défense, à la mémoire et à la citoyenneté.

Les autres représentations communales

Plusieurs élus représentent la commune dans différents organismes : Magdalène Socquet-Juglard pour **l'ADMR et VVA**, Sophie-Anne Smilevitch pour **les Communes forestières, la lutte contre l'ambroisie, l'OTI et la SAEM** des Saisies, ainsi que Benjamin Gardet, Florent Bourgeois-Romain, Romane Lagozny, Sophie-Anne Smilevitch et Christophe Rambaud au **SIVOM des Saisies**, avec Christelle Mollier et Magdalène Socquet-Juglard comme suppléantes. Ces délégations permettent à Crest-Voland d'être présente dans les lieux où se suivent les dossiers du quotidien et les coopérations du territoire.

LE DOMAINE SKIABLE

Qui pilote, qui exploite ?

Le domaine skiable de Crest-Voland-Cohennoz repose sur une organisation à deux étages, qui mérite un mot d'explication tant elle est structurante pour la station.

Le SIVU Domaine skiable Crest-Voland-Cohennoz est l'autorité organisatrice : il fixe le cadre de l'exploitation des remontées mécaniques et en confie la gestion à un opérateur dans le cadre d'une délégation de service public. Les deux maires participent à ses travaux. Les délégués élus pour Crest-Voland sont **Christelle Mollier, Aurélie Papoz, Florent Bourgeois-Romain et Christophe Rambaud**, avec **Magdalène Socquet-Juglard** comme suppléante. Lors du comité syndical du 2 avril 2026, **Claude Gardet**, 1^{er} adjoint de Cohennoz, a été élu président du SIVU et **Florent Bourgeois-Romain** vice-président.

La **Société Publique Locale (SPL) Domaine Skiable Crest-Voland-Cohennoz** est l'opérateur. Elle exploite les remontées mécaniques, porte les investissements — au premier rang desquels la nouvelle télécabine — et fait vivre la station au quotidien. Ses actionnaires sont le SIVU et les deux communes. Les deux maires, **Benjamin Gardet et Christian Excoffon**, en sont administrateurs, aux côtés de huit autres

administrateurs désignés par le SIVU. Le 3 avril 2026, **Christophe Rambaud** a été élu président-directeur général de la SPL, et **Claude Gardet** vice-président. **Yannick Jorat** en est le directeur opérationnel.

« Cette continuité à la tête de la SPL nous est précieuse – elle permet à la commune de garder une vision stable et de long terme, dans une période où les enjeux climatiques, économiques et touristiques imposent de la constance. »

CREST-VOLAND À ARLYSÈRE

Comment nous travaillons.

Beaucoup de décisions qui touchent notre quotidien ne se prennent plus seulement à la mairie : elles passent par la **Communauté d'agglomération Arlysère**, qui regroupe **39 communes**. Eau, déchets, mobilités, urbanisme, habitat, action sociale, tourisme, transition énergétique, économie — autant de compétences portées à l'échelle de l'agglomération.

Crest-Voland est représentée à Arlysère par **Sophie-Anne Smilevitch**, conseillère communautaire. C'est elle qui siège au conseil communautaire, vote les délibérations et porte la voix de la commune dans les arbitrages.

Mais le travail intercommunal ne s'arrête pas là. Plusieurs commissions thématiques internes à Arlysère — Eau et assainissement, Habitat, Mobilités, Transition, Économie, Tourisme et bien d'autres — sont ouvertes à l'ensemble des élus municipaux des 39 communes, qui peuvent y siéger selon leurs domaines de travail. Les élus de Crest-Voland se positionneront dans ces commissions d'ici le 21 mai. Nous vous indiquerons, dans le prochain numéro, qui suivra plus particulièrement chaque sujet.

AU-DELÀ D'ARLYSÈRE

Les instances extra-communautaires.

Au-delà d'Arlysère, Crest-Voland est représentée dans plusieurs instances structurantes pour la vie du territoire — syndicats mixtes, comités de pilotage, associations agréées — qui traitent de sujets aussi essentiels que l'eau, l'air, les déchets, les rivières, le pastoralisme ou le tourisme. Citons-en quelques-unes parmi les plus structurantes :

- ▣ **SITOM des Vallées du Mont-Blanc** — pilote le traitement des déchets ménagers
- ▣ **Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly** — gestion concertée de la rivière et des milieux aquatiques
- ▣ **Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly** — Réserve naturelle régionale classée Natura 2000
- ▣ **Office de Tourisme Intercommunal Val d'Arly Mont-Blanc**
- ▣ **ATMO Auvergne-Rhône-Alpes** — observatoire agréé de la qualité de l'air
- **Plan Pastoral Territorial d'Arlysère** — accompagne les alpages et l'élevage de montagne
- **Commission DSP « Eau potable » et CCSPL** — suivi des délégations de service public, notamment pour l'eau potable. La **DSP** désigne la gestion d'un service confiée à un opérateur ; la **CCSPL** (*Commission consultative des services publics locaux*) en examine le fonctionnement.
- **CLECT** — *Commission locale d'évaluation des charges transférées*. Elle évalue les impacts financiers des compétences transférées entre les communes et l'agglomération.

▣ **Conférence des Maires d'Arlysière** — instance de coordination politique des 39 maires

Cette présence dans des instances variées est la condition pour que la voix de Crest-Voland soit entendue là où se dessinent les politiques qui nous concernent.

UN CAS D'ÉCOLE

La navette nature, la mobilité douce.

Pour illustrer comment ce travail à deux échelles — communale et intercommunale — se mène concrètement, prenons un dossier récent.

À l'été 2025, la liaison directe en bus entre Albertville et le Val d'Arly avait été supprimée. Une décision prise pour des raisons budgétaires, dans un contexte de tension croissante sur les finances locales, mais qui touchait directement les habitants, les jeunes du territoire, les visiteurs sans voiture. Ce travail a permis d'aboutir à un résultat concret : la navette nature sera remise en service pour l'été 2026.

« Une station-village de moyenne montagne, accessible uniquement en voiture, n'est pas une station soutenable. »

Avec les communes du Val d'Arly, nous avons engagé un travail de fond auprès d'Arlysière pour obtenir le rétablissement de cette desserte. Une note de cadrage argumentée, des données chiffrées — **600 passages par été** sur la liaison, contre 120 sur d'autres lignes maintenues —, une démonstration en équité territoriale, et une concession assumée : oui, ces navettes ont souffert d'un manque de communication, et nous prenons notre part pour y remédier.

Ce dossier illustre une méthode que nous voulons appliquer à tous les sujets du mandat : exposer clairement, argumenter, situer chaque décision dans son cadre intercommunal, et travailler en alliance avec les autres communes.

OTI VAL D'ARLY

Une nouvelle gouvernance s'annonce.

Du côté de l'OTI Val d'Arly, la suite des élections municipales du printemps appelle à un renouvellement de la gouvernance. Une nouvelle présidence et un nouveau conseil d'administration, représentant les communes du territoire, seront désignés dans le courant du mois de mai. Cette recomposition ouvre une étape importante pour l'OTI — à un moment où les attentes autour du tourisme, de la communication entre les stations et de la coordination à l'échelle du Val d'Arly continuent d'évoluer.

CE QUI VIENT ENSUITE

Dans les prochains numéros, nous reviendrons en détail sur les dossiers que portent les commissions : la révision du **SCoT** (Schéma de cohérence territoriale) et ce qu'elle peut changer pour Crest-Voland, la transition énergétique de nos bâtiments, l'avenir de la **station quatre saisons**, la mobilité douce, le logement des résidents permanents et saisonniers, la concertation autour du **schéma directeur communal de la transition**.

03 · AU FIL DU VILLAGE

Le 23 mai, on nettoie le village — ensemble.

Chaque printemps, quand la neige s'efface et que le village retrouve ses chemins, il y a ce qui réapparaît : les déchets de l'hiver, ceux qui se sont glissés sous la neige, accrochés à un buisson, oubliés au bord d'une piste. Ils ne sont pas grand-chose pris un par un. Mis bout à bout, ils racontent autre chose — la trace que nous laissons, presque sans nous en rendre compte.

Samedi 23 mai au matin, nous organisons le ramassage de printemps de la station-village. Une matinée pour parcourir ensemble les abords des pistes, les chemins, les places, les bords de route — tout ce qui mérite de retrouver un printemps propre. Sacs, gants et bonnes volontés fournis. Aucune compétence requise, aucune obligation de durée : on vient un moment, on participe, on repart quand on veut.

Le rendez-vous commence par un **petit-déjeuner offert** — pour se rencontrer, se répartir les zones, et démarrer la matinée du bon pied. Et il se termine par un **apéritif en fin de matinée**, parce qu'un effort collectif mérite un moment de convivialité partagée.

Cette action n'est pas anecdotique. Elle dit deux choses essentielles : que la propreté de Crest-Voland est une affaire commune — celle des habitants, des résidents, des saisonniers, des visiteurs ; et qu'un village de montagne ne se contente pas de subir ce qui s'y dépose : il en prend soin, ensemble, à chaque saison qui s'achève.

RENDEZ-VOUS

Samedi 23 mai à 8 h 30 — devant la mairie de Crest-Voland — petit-déjeuner offert au départ, apéro offert en fin de matinée.

AU FIL DU VILLAGE

Le 18 mai, un nouveau chapitre pour la bibliothèque communale.

Vous l'aviez peut-être remarqué : depuis le début de l'année, l'agence postale communale a rejoint l'accueil de la mairie. Ce déménagement avait un objectif — libérer l'ancien espace de la poste pour y installer la bibliothèque municipale, dans des locaux mieux dimensionnés, plus accueillants, et pensés pour vous.

Les travaux d'aménagement, engagés ces derniers mois, touchent à leur fin. **La bibliothèque ouvrira ses portes à sa nouvelle adresse à partir du 18 mai 2026**, dans l'ancien bureau de poste, à deux pas de la mairie.

Le fonds disponible fait la part belle à la littérature jeunesse — albums illustrés, premiers lecteurs, romans pour enfants et adolescents, documentaires, bandes dessinées. Une attention particulière a été portée à l'enfance, parce qu'un village qui veut tenir dans la durée commence par donner à ses enfants l'envie de lire. Les adultes y trouveront aussi des romans, des essais, des ouvrages sur la montagne et le territoire, ainsi que des nouveautés régulièrement renouvelées.

L'inscription est **libre et gratuite**. Les habitants à l'année comme les résidents pourront emprunter, lire sur place, ou simplement passer y faire un tour.

Et un mot pour celles et ceux qui la font vivre : la bibliothèque est tenue par une équipe de bénévoles fidèles, qui accueillent, conseillent, rangent, orientent, et donnent à ce lieu sa chaleur particulière. Sans elles et sans eux, pas de bibliothèque possible. Merci — et bienvenue à celles et ceux qui voudraient les rejoindre.

NOUVELLE ADRESSE · À PARTIR DU 18 MAI 2026

Bibliothèque municipale — 73 place du Bouloz, 73590 Crest-Voland

Horaires : Lundi, mercredi, vendredi de 17h à 18h30. (Horaires susceptibles d'être légèrement modifiés.)

04 · VOUS NOUS DEMANDEZ

La nouvelle télécabine, après une saison.

« Cette première saison avec la nouvelle télécabine, comment ça s'est passé ? » — c'est sans doute la question que nous avons le plus entendue ce printemps. À la terrasse de la boulangerie, à la sortie de l'école, à l'apéro, dans les commerces. Voici ce que nous pouvons en dire, six mois après l'inauguration du 20 décembre 2025.

CABINES	DÉBIT	LIGNE	Personnes
35 de 10 places	2 600/h personnes par heure	1 610 m 374 m de dénivelé	459 446 transportées

UN ÉQUIPEMENT À LA HAUTEUR DE CE QUI ÉTAIT ANNONCÉ

La nouvelle télécabine de la Logère a remplacé un télésiège de 1986 qui arrivait en bout de course. **35 cabines de 10 places**, entièrement vitrées, un débit de **2 600 personnes par heure**, une montée du front de neige (1 220 m) au sommet du Mont-Lachat (1 595 m) — soit 1 610 mètres de ligne pour 374 mètres de dénivelé, parcourus en quelques minutes. La motorisation directe a permis, comme annoncé, une exploitation **plus silencieuse et plus économe en énergie**. À l'amont, le nouveau téléski des **Petits Champions** a sécurisé la zone d'apprentissage pour les plus jeunes, avec une séparation des flux entre débutants et confirmés.

UNE SAISON UTILE POUR LA STATION

La saison s'est déroulée du 20 décembre 2025 au 6 avril 2026, dans des conditions d'enneigement plutôt très bonnes comme dans la plupart des stations de moyenne montagne cette année. La télécabine a tenu son rôle — desserte fluide, accès aux pistes amélioré, embarquement facilité pour les familles et les piétons. Les retours que nous avons recueillis auprès des socio-professionnels, des moniteurs ESF et des hébergeurs convergent : l'appareil a changé l'expérience du début de journée, en particulier les jours de forte affluence. Avec une vitesse d'exploitation ajustable pouvant atteindre 6 m/s, la durée de montée a été nettement réduite. Sur l'ensemble de la saison, la télécabine a transporté 459 446 personnes. Elle a aussi amélioré l'accès à la Crestvoluge, notamment pour les familles montant avec leurs luges : plus de 13 328 descentes ont été enregistrées.



Un appareil pour l'hiver, un levier pour les quatre saisons.

AU-DELÀ DU SKI, UNE AMBITION QUATRE SAISONS

La télécabine a été conçue pour fonctionner aussi en été. Cela signifie un accès facilité au plateau du Mont-Lachat pour les randonneurs, les vététistes, les familles, les visiteurs qui veulent simplement profiter du panorama sur les **Aravis, le Mont-Charvin et le Mont-Blanc**. Cette ouverture estivale est une étape importante : elle prolonge l'investissement consenti, elle élargit la saisonnalité de la station, et elle s'inscrit dans la trajectoire d'une station-village qui ne se résume plus au seul ski alpin.

UN INVESTISSEMENT À LONG TERME

Il s'inscrit dans une stratégie assumée : moderniser un appareil structurant, diversifier les usages, et adapter la station à un climat qui change.

CE QUE CETTE PREMIÈRE SAISON NOUS APPREND

Une infrastructure ne fait pas une station. Ce qui fait une station, c'est ce qui se passe autour : l'accueil, les commerces, la qualité du domaine entretenu, les écoles de ski, les hébergeurs, les associations, les habitants qui font vivre le village toute l'année. La télécabine est un outil — précieux, mais un outil. **C'est l'usage que nous en faisons collectivement qui donnera son sens à cet investissement.**

UNE QUESTION ? ÉCRIVEZ-NOUS

Une question, une remarque, une suggestion sur la station ou sur la commune ? Écrivez-nous à accueilmairie@crest-voland.fr. La rubrique *Vous nous demandez* est faite pour cela.

05 · LES RENDEZ-VOUS DE LA STATION-VILLAGE

Le mois de juin, pas à pas.

Après la saison d'hiver et le début du printemps, le mois de juin ouvre sur la station-village une succession dense de rendez-vous — le Tour Auvergne-Rhône-Alpes le 12, puis un week-end du solstice qui rassemble une grimpeée cycliste, les feux de la Saint-Jean et une dixième édition de l'Arly Cîmes Trail.

VENDREDI 12 JUIN

Une arrivée d'étape du Tour AURA.

Le **vendredi 12 juin**, la 6^e étape du **Tour Auvergne-Rhône-Alpes** — héritière du Critérium du Dauphiné — s'achèvera à Crest-Voland, après **181,4 km** partis de Saint-Vulbas. **Première arrivée au sommet de la course**, classée 1^{re} catégorie : **5,9 km à 7,7 % de pente moyenne**, sur la route d'Entre-Deux-Villes. Le premier coureur est attendu vers **17h04**.

Toute la journée, le cœur du village se transformera : **routes fermées**, écran géant, buvette et barbecue avec l'association des chasseurs, et **concert sous chapiteau** en soirée pour prolonger l'ambiance.

Vous avez reçu la semaine dernière **la lettre d'information spéciale** consacrée à cette journée — circulation, stationnement, où voir l'arrivée, comment prendre part à l'organisation. Elle reste votre référence pour préparer le 12 juin, et vous la retrouverez également dans la rubrique *Actualités* du site internet de la commune.



20-21 JUIN · LE WEEK-END DU SOLSTICE

Deux jours pour grimper, **courir et célébrer** l'été.

Le solstice d'été ouvrira cette année sur la station de Crest-Voland-Cohennoz un week-end à part. Deux jours pour sentir la montagne autrement — dans le souffle d'une montée à vélo, la chaleur d'un feu de Saint-Jean, puis le pas plus léger — ou plus obstiné — des coureurs sur les sentiers. **Trois rendez-vous, trois façons de se retrouver dehors, pour fêter ensemble le début de l'été.**

SAMEDI 20 JUIN · MATIN

La Grimpée de Crest-Voland.

L'Olympique Cyclisme Albertville organise la **Grimpée de Crest-Voland**, une montée chronométrée ouverte à tous, licenciés FSGT/FFC/UFOLEP comme non-licenciés (à partir de 18 ans, certificat médical requis).

DISTANCE

10,12 km

Pont des Mottets > Croix des Ayes

DÉNIVELÉ

729 m

parking du Lachat

DOSSARDS

8h30

Office de Tourisme

DÉPART

10h00

Remise des prix à 12h

L'occasion de relever, à votre tour, le défi de la côte de Crest-Voland — celle-là même que le peloton du Tour Auvergne-Rhône-Alpes aura affrontée quelques jours plus tôt en arrivée d'étape.

Inscriptions sur eventicom.fr : **10 € licenciés, 15 € non-licenciés** (15 € sur place). **Pasta party offerte aux participants** à l'arrivée.



« À chacun son rythme, à chacun son sommet – et pour ceux qui préfèrent encourager, le bord de la route est ouvert à toutes les ferveurs. »

SAMEDI 20 JUIN · EN SOIRÉE

Les Feux de la Saint-Jean.

À la nuit tombée, les Feux de la Saint-Jean se tiendront cette année au Cernix, sur la commune de Cohennoz. Le four à pain ancien sera remis en service de 18 h à 21 h pour proposer des flammekueches tout juste sorties du four, accompagnées d'une buvette. Le bûcher sera allumé sur le terrain de pétanque — un feu rassembleur qui marque le passage de la saison. Une soirée simple et conviviale, dans le prolongement de la Grimpée, pour célébrer ensemble l'entrée dans l'été. Un moment partagé par toute la station-village de Crest-Voland-Cohennoz.

DIMANCHE 21 JUIN

10^e édition de l'Arly Cîmes Trail.

Une décennie déjà que l'Arly Cîmes Trail rythme le mois de juin à Crest-Voland-Cohennoz. Pour cette **dixième édition**, l'événement revient avec une promesse simple : faire d'un territoire de montagne un terrain de course à la fois exigeant, lisible et profondément accueillant.

Ce qui distingue ce trail, c'est d'abord la manière dont le parcours change d'échelle. Il part du village, s'engage sur des sentiers forestiers étroits, rejoint les pistes d'alpage et les chemins de randonnée, avant de gagner le plateau du **Mont-Lachat**. Là-haut, à **1 595 mètres**, le regard s'ouvre à 360° sur les Aravis, le Mont-Charvin et le massif du Mont-Blanc. Les coureurs le décrivent comme *roulant, avec quelques passages techniques* : un tracé où l'on trouve du rythme sans perdre le paysage.

C'est ensuite son esprit. **Solo, duo entre amis, duo féminin** : chacun y trouve son format. On y vient pour battre son chrono comme pour partager une matinée à deux, et la même ligne d'arrivée accueille les uns et les autres avec la même chaleur.


**GRAND
PARCOURS**
26 km

1 600 m D+ · départ 8h00

**PARCOURS
COURT**
15 km

660 m D+ · départ 9h00

FORMATS
3

Solo, Duo, Fémini Trail Duo

ÉDITION
10^e

Anniversaire

Course portée par l'Office de Tourisme du Val d'Arly Mont-Blanc. Inscriptions et renseignements sur valdarly-montblanc.com/arly-cimes-trail ou auprès de l'Office de Tourisme de Crest-Voland-Cohennoz au 04 79 31 62 57. Les bénévoles sont les bienvenus sur les ravitaillements, l'accueil et la sécurité du parcours — sans eux, pas de course possible.

POUR REFERMER CE NUMÉRO

Cette lettre d'information est une manière de garder le lien : dire où nous en sommes, ce qui se prépare, ce qui avance, ce qui demande encore du temps. Ce premier numéro du nouveau mandat ouvre un rendez-vous que nous voulons régulier, attentif, fidèle à la vie du village. Il vivra aussi avec vos questions, vos retours, vos présences, et tout ce qui, au fil des mois, fait battre le cœur de la commune.

NOUS ÉCRIRE, NOUS RENCONTRER
Mairie de Crest-Voland

93 place du Bouloz, 73590 Crest-Voland

 Tél. 04 79 31 61 52 — accueilmairie@crest-voland.fr
— L'équipe municipale de Crest-Voland · Mai 2026

« À très bientôt, dans le village ou dans le prochain numéro. »